

# Ernest Laur prend sa retraite

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **61 (1966)**

Heft 2-fr

PDF erstellt am: **21.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## *Ernest Laur prend sa retraite*

Ernest Laur, secrétaire général de notre Ligue et rédacteur de notre revue, a été véritablement depuis plus de trente ans l'âme du Heimatschutz. S'il prend aujourd'hui sa retraite, il ne quitte pas, bien heureusement, le comité central, où nous espérons le voir, pendant de longues années encore, prendre part aux affaires et nous donner son avis. Mais il abandonne la double fonction de secrétaire général et de rédacteur. Bien que nous lui souhaitions *otium cum dignitate* – expression d'ailleurs impropre puisqu'il garde la direction du Heimatwerk – nous ne pouvons qu'éprouver un profond regret à la pensée qu'il abandonne des fonctions dans l'exercice desquelles il a rendu à notre cause des services incomparables.

Né à Brougg le 22 mai 1896, il vient d'atteindre l'âge de 70 ans. A coup sûr, personne n'osera le dire vieux, cet homme dont l'esprit est ouvert à tout, le verbe éloquent, et le tempérament ardent et juvénile. Au cours de cette longue vie se situent de multiples activités qui ont été duement rappelées et justement célébrées à l'occasion du récent anniversaire. Mais ici, il nous appartient d'esquisser ce qu'Ernest Laur a accompli pour le Heimatschutz. Il est entré au comité central en 1928; en 1934, il est notre secrétaire général; en 1940, il devient rédacteur de la revue; il en fit, grâce à ses dons d'écrivain, son savoir et son information exceptionnels, grâce aussi à ses relations personnelles, un organe de haute tenue qui jouit d'une réputation outrepassant nos frontières.

Je ne puis mentionner que les faits les plus marquants. Pour l'inoubliable Landi de 1939 il imagina le pilori, portant un coup mortel au déplorable article de bazar (que nous autres Suisses-allemands appelons Kitsch). A son esprit fertile nous devons l'Ecu d'or, imaginé pour assurer le sauvetage du lac de Sils en 1946, mais qui, en raison d'un succès dépassant toutes les prévisions, a été depuis lors mis en vente chaque année. Or, sans cet apport financier régulier, nos deux ligues seraient proprement réduites à l'impuissance.

On doit encore à Ernest Laur la création du bureau technique, remarquablement dirigé par Max Kopp. Et il est juste de déclarer que c'est à son influence, plus qu'à aucune autre, qu'on est redevable, et de l'article constitutionnel de 1963 et, dans un proche avenir, de la loi fédérale d'application.

Il a été l'un des artisans de la fédération des Heimatschutz nationaux, et c'est lui qui a suggéré que celle-ci prenne le nom de *Europa nostra*.

Quand l'Ecole polytechnique fédérale lui a décerné en 1963 le doctorat *honoris causa*, elle rendait un hommage entièrement mérité à celui dont je n'ai pas de loin mentionné tous les titres. Ernest Laur a été, on peut le proclamer hautement, un des guides et des animateurs de la vie culturelle de notre pays. Au nom du comité central unanime, je vous invite, à l'heure où il nous quitte sans nous quitter, de conférer ici ce soir à Ernest Laur la qualité d'un membre d'honneur.

*A. Rollier*



*Ernest Laur-Bösch,  
secrétaire général de notre  
ligue de 1934 à 1966.*